



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique du patrimoine: Moselle

Question écrite n° 31088

Texte de la question

Reponse. - La sauvegarde de la croix d'Ay-sur-Moselle (Moselle) est attentivement etudiee par la direction regionale des affaires culturelles. Un dossier documentaire est en cours d'elaboration et sera examine conformement a la procedure en vigueur par la commission regionale du patrimoine historique, archeologique et ethnologique en vue d'une protection au titre des monuments historiques.

Texte de la réponse

Reponse. - La sauvegarde de la croix d'Ay-sur-Moselle (Moselle) est attentivement etudiee par la direction regionale des affaires culturelles. Un dossier documentaire est en cours d'elaboration et sera examine conformement a la procedure en vigueur par la commission regionale du patrimoine historique, archeologique et ethnologique en vue d'une protection au titre des monuments historiques.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31088

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 1987, page 5606

Réponse publiée le : 18 janvier 1988, page 239